NOTAIRES

Successions complexes et indivision

Les successions difficiles mobilisent l'office pendant des années. Ces deux jours couvrent la dévolution, les options, la gestion de l'indivision, le passif et le partage, jusqu'aux voies judiciaires.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
14 h · 2 jours	**Présentiel ou distanciel**	**Sur devis**	**Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Notaires, clercs rédacteurs et collaborateurs du

PRÉREQUIS
Pratique du règlement de succession. dossiers, aux types d'actes et aux situations rencontrées par les participants.

EFFECTIF
Individuel ou 2 à 10

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Établir la dévolution et identifier les héritiers.
- Traiter les options successorales et leurs délais.
- Gérer une indivision successorale dans la durée.
- Reconstituer l'actif, le passif et les rapports.
- Conduire le partage, amiable ou judiciaire.

03 Programme détaillé

M1 Dévolution et héritiers · 2 h 30

- Savoir qui hérite.
- Ordres, degrés et représentation.
- Droits du conjoint survivant et options.
- Héritiers défaillants, absents, mineurs ou protégés. Atelier — Établir la dévolution de trois successions complexes.

M2 Options successorales · 2 h 00

- Accepter, renoncer, protéger.
- Acceptation pure et simple, à concurrence de l'actif net, renonciation.
- Délais, mise en demeure et conséquences.
- Successions déficitaires et vacantes. Atelier — Conseiller l'option adaptée dans trois situations.

M3 Actif, passif et rapports · 2 h 30

- Reconstituer la masse.
- Inventaire, recherche d'actifs et évaluation.
- Passif successoral, dettes et créances.
- Rapport des libéralités et réduction. Atelier — Reconstituer la masse partageable d'une succession.

M4 Gérer l'indivision · 2 h 30
- Une situation qui dure.
- Règles de décision et actes nécessitant l'unanimité.
- Gestion des biens, revenus et charges de l'indivision.
- Mandat, autorisation judiciaire et représentation. Atelier — Traiter une indivision bloquée par un indivisaire.

M5 Partage · 2 h 30
- Sortir de l'indivision.
- Composition des lots, soulte et attribution préférentielle.
- Partage amiable, partage partiel et licitation.
- Fiscalité du partage. Atelier — Construire un projet de partage équilibré. Successions complexes et indivision 52 FAMILLE, PATRIMOINE ET SUCCESSIONS MON PÔLE FORMATION

M6 Difficultés et contentieux · 2 h 00
- Quand l'amiable échoue.
- Procès-verbal de difficultés et saisine du juge.
- Partage judiciaire et rôle du notaire commis.
- Contestations d'évaluation et expertise. Atelier — Rédiger un procès-verbal de difficultés.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel

LIEU / FORMAT
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-office ou en session inter-offices.

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports courts, ateliers et mises en situation.
• Travail sur les dossiers et situations réels des participants.
• Fiches-outils, modèles et plan d'action.
• Animation par un formateur expert du domaine.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• Analyse du besoin et recueil des attentes.
• Évaluation continue pendant les ateliers.
• Évaluation des acquis en fin de formation.
• Émargement, satisfaction, bilan et attestation individuelle.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Tarif	Individuel ou 2 à 10	**Sur devis**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins liés au handicap étudiés en amont avec notre référent handicap.

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr